



Assemblée générale

Distr. limitée
25 septembre 2020
Français
Original : anglais

**Soixante-quinzième session
Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

Organisation des travaux

Note du Président

1. Les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale qui ont été renvoyées pour examen à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) sont énumérées dans le document [A/C.4/75/1](#). Des renseignements généraux sur ces questions, y compris les références à la documentation correspondante, figurent dans la liste annotée ([A/75/100](#) et [A/75/100/Add.1](#))¹.
2. Aux termes de l'alinéa b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, chacune des grandes commissions adopte un programme de travail indiquant, si possible, la date retenue comme objectif pour l'achèvement de ses travaux, les dates approximatives de l'examen des questions et le nombre de séances à consacrer à chacune d'elles.
3. L'Assemblée générale a décidé que la soixante-quinzième session serait suspendue le lundi 14 décembre 2020 et que, entre autres, la Commission devrait achever ses travaux au plus tard le mardi 10 novembre 2020 (voir [A/75/250](#), par. 22 et 23).
4. En conséquence, la Commission pourra envisager d'adopter, à titre indicatif, les dates ci-après pour l'examen des diverses questions inscrites à son ordre du jour, étant entendu que ces dates pourront être revues périodiquement, si nécessaire. Compte tenu des circonstances extraordinaires liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la Commission regroupera les questions de fond inscrites à son ordre du jour aux fins d'examen afin d'utiliser pleinement et efficacement les services de conférence qui lui ont été alloués, et ce, sans créer de précédent pour ses travaux lors des futures sessions de l'Assemblée générale. Ainsi qu'il est indiqué ci-après, les services de conférence ont alloué 13 séances en présentiel à la Commission et l'ont invitée instamment à faire tout ce qui est en son pouvoir pour achever ses travaux dans les délais impartis. La Commission ne pourrait modifier les dates de l'examen de telle ou telle question qu'à l'intérieur des dates et horaires indiqués ci-après.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (1^{er} octobre 2020).

¹ La liste définitive des questions à inscrire à l'ordre du jour adoptée par l'Assemblée générale figure dans le document [A/75/251](#).



Semaine du 5 au 9 octobre

Jeudi 8 octobre

10 heures

Élection des bureaux des grandes commissions (point 5)

Élection des Vice-Président(e)s et du Rapporteur ou de la Rapporteuse de la Commission à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale

Organisation des travaux

Approbation du programme de travail

Approbation du temps de parole imparti pour les interventions

Constitution du groupe de travail plénier sur l'espace extra-atmosphérique

Vendredi 9 octobre

15 heures (réunion informelle, virtuelle)

Déclaration liminaire :

Effets des rayonnements ionisants (point 50)

Déclarations liminaires et séance de questions-réponses :

Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (point 53)

Déclarations liminaires et dialogue interactif :

Étude d'ensemble des missions politiques spéciales (point 55)

Déclarations liminaires :

Renseignements relatifs aux territoires non autonomes communiqués en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (point 57)

Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes (point 58)

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (point 59)

Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation (point 60)

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 61)

Semaine du 12 au 16 octobre

Lundi 12 octobre

10 heures (réunion informelle, virtuelle)

Déclaration liminaire :

Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (point 51)

Date/heure

Programme

Déclarations liminaires et séance de questions-réponses :

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (point 52)

Déclarations liminaires et dialogue interactif :

Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (point 54)

Déclarations liminaires et dialogue interactif :

Questions relatives à l'information (point 56)

Mercredi 14 octobre

15 heures

Débat général portant sur plusieurs points de l'ordre du jour :

Effets des rayonnements ionisants (point 50)

Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (point 51)

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (point 52)

Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (point 53)

Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (point 54)

Étude d'ensemble des missions politiques spéciales (point 55)

Questions relatives à l'information (point 56)

Renseignements relatifs aux territoires non autonomes communiqués en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (point 57)

Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes (point 58)

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (point 59)

Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation (point 60)

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 61)

Jeudi 15 octobre

15 heures

Débat général sur les points 50 à 61 (*suite*)

18 heures

Clôture de la liste des orateur(trice)s pour le débat général sur les points 50 à 61

Vendredi 16 octobre

15 heures

Débat général sur les points 50 à 61 (*suite*)**Semaine du 19 au 23 octobre****Mardi 20 octobre**

15 heures

Débat général sur les points 50 à 61 (*suite*)**Jeudi 22 octobre**

15 heures

Débat général sur les points 50 à 61 (*suite*)**Vendredi 23 octobre**

15 heures

Débat général sur les points 50 à 61 (*suite*)**Semaine du 26 au 30 octobre****Mardi 27 octobre**

15 heures

Débat général sur les points 50 à 61 (*suite*)**Mercredi 28 octobre**

15 heures

Débat général sur les points 50 à 61 (*suite*)

Date limite de dépôt des projets de texte concernant les points 50 à 61

Semaine du 2 au 6 novembre**Mardi 3 novembre**

15 heures

Débat général sur les points 50 à 61 (*suite*)**Mercredi 4 novembre**

15 heures

Débat général sur les points 50 à 61 (*suite*)**Vendredi 6 novembre**

15 heures

Présentation des projets de texte et prise de décisions

Semaine du 9 au 13 novembre**Mardi 10 novembre**

10 heures

Décisions sur les projets de texte concernant tous les points de l'ordre du jour en suspens

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale (point 126)

Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-seizième session de l'Assemblée générale et examen des méthodes de travail

Planification des programmes (point 142)

Clôture des travaux de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la partie principale de la session

5. Pour établir ce calendrier, le Président s'est fondé sur les considérations suivantes :

a) Les dispositions du présent document sont des mesures extraordinaires découlant de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sur les travaux de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions à la soixante-quinzième session, et seraient donc approuvées par la Quatrième Commission à titre exceptionnel, étant entendu qu'elles ne constitueraient pas un précédent pour les travaux de cette dernière lors des futures sessions ;

b) Le point 126 (Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale) est renvoyé à toutes les grandes commissions à seule fin qu'elles en tiennent compte lorsqu'elles examineront leur programme de travail provisoire et prendront leur décision y relative ;

c) L'Assemblée renvoie le point 142 (Planification des programmes) à toutes les grandes commissions et l'examinera elle-même en séance plénière afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi. Si l'Assemblée renvoie un rapport soumis au titre de ce point à la Quatrième Commission, celle-ci y reviendra.

6. Sous réserve que le projet d'organisation des travaux ci-dessus convienne à la Commission et afin de faciliter les travaux de celle-ci, le Président propose que la liste des orateur(trice)s pour les débats généraux sur les points 50 à 61 de l'ordre du jour soit close le mardi 15 octobre, à 18 heures.

7. Le Président appelle en outre l'attention des membres de la Commission sur les décisions de l'Assemblée générale concernant l'organisation de ses travaux, qui figurent aux sections II.B à III du document [A/75/250](#).

8. Les membres de la Commission sont également priés de garder à l'esprit la décision de l'Assemblée générale selon laquelle toutes les séances plénières et séances des grandes commissions tenues le matin et l'après-midi durant la soixante-quinzième session commencent à 10 heures et à 15 heures précises, respectivement. Le Président appelle aussi l'attention des membres sur le fait que l'Assemblée a décidé que, durant la soixante-quinzième session, les séances pourraient être déclarées ouvertes et les débats commencer sans que le quorum prévu à l'article 108 du Règlement intérieur de l'Assemblée soit atteint (voir [A/75/250](#), par. 27 et 32).

9. Étant donné que la Commission ne pourra disposer que d'un nombre limité de séances, il est proposé de fixer à 10 minutes la durée maximale des déclarations, à l'exception de celles des porte-parole des groupes de délégations, dont la durée maximale sera fixée à 15 minutes. Le maintien de ces durées maximales tient compte de la méthode exceptionnelle proposée en vue de l'examen groupé des questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la Commission, et vise à donner aux délégations suffisamment de temps pour faire la synthèse de leurs déclarations générales. La durée maximale des déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sera fixée à 5 minutes ou, exceptionnellement, à 3 minutes, pour la soixante-quinzième session.

10. La liste des documents présentés au titre des divers points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) figure dans le document [A/C.4/75/INF/1](#), qui sera mis à jour si nécessaire.